Lettre économie du 21 février 2020

La présente lettre relative à l'économie appliquée à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques et à la biodiversité s'y rattachant est en lien avec une nouvelle rubrique du site internet de l'Office International de l'Eau.

Cette rubrique comprend différentes pages sur les aspects suivants :

- la présentation des grands enjeux relatifs à l'économie dans le domaine de l'eau ;
- la tarification de l'eau et de l'assainissement selon les usages ;
- l'évaluation de la valeur environnementale des milieux aquatiques ;
- l'économie et l'allocation des ressources aux différents usages ;
- l'économie et la prise de décision relative à la gestion de l'eau ;
- le suivi économique des services publics d'eau et d'assainissement ;
- les dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques.

La rubrique économie est accessible à l'adresse suivante : https://www.oieau.fr/theme/eau-et-economie

Elle est constamment enrichie des archives de la lettre économie et de liens vers des publications faisant référence sur les sujets évoqués ci-dessus.

Chiffres marquants:

Le soutien de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur les opérations d'extension des réseaux d'eaux usées devrait passer de 65 à 35 %. Un manque de financement qu'il reviendra au conseil départemental de compenser (source : LADEPECHE.fr).

Les Agences de l'Eau ont vu leur budget diminuer du fait de la baisse des taux de la redevance sur l'eau, qui constitue leur principale source de financement. Ainsi, les Agences devraient collecter presque 800 millions d'euros de moins sur la période 2019-2024 que sur la précédente (source : LADEPECHE.fr).

Dans le cadre de leurs onzièmes programmes (2019-2024), les Agences de l'Eau prévoient en effet d'accompagner les porteurs de projets sur des investissements relatifs à la gestion de l'eau et de la biodiversité à hauteur de 5,1 milliards d'euros sur 6 ans (contre 4,7 Mds€ aux dixièmes programmes) (source : La gazette.fr).

La Collectivité Eau du Bassin Rennais a engagé un programme d'investissements de plus de 70 millions d'euros sur ses installations de production entre 2010 et 2017. Elle va poursuivre son programme d'investissement avec 37 millions d'euros d'études et travaux sur ses infrastructures de production entre 2019 et 2023 (source : www.eaudubassinrennais-collectivite.fr)

En Occitanie, les projets en faveur de l'eau ont représenté 73.6 millions d'euros d'investissements en 2019. L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu 816 projets dans la région (source : https://actu.fr/) :

- 37% de ces aides, soit 27.5 millions, ont été attribués aux opérations d'amélioration de l'eau potable et de l'assainissement.
- 22% (16.4M€) bénéficient aux milieux aquatiques. En grande partie, les rivières et la biodiversité.
- 19% (14.1M€) visent une meilleure gestion de la ressource en eau.
- 16% (11.6M€) sont dédiés à la réduction des pollutions agricoles.
- Enfin, les aides de l'année 2019 ont aussi permis de réparer les dégâts causés par les inondations de l'automne 2018 dans l'Aude. L'Hérault et le Gard ont aussi été bénéficiaires. La somme s'est élevée à 6.1 millions d'euros.
- A noter que 51% du total des aides contribuent à l'adaptation au changement climatique.

Pour l'année 2020, Noréade a programmé des investissements de 75,4 millions d'euros pour les services d'eau potable (34,4 millions d'euros) et d'assainissement (41,2 millions d'euros) dans les Hauts-de-France.

Dans le détail, côté eau potable, 20 millions d'euros seront alloués au renouvellement et à l'amélioration des réseaux d'eau, 1,4 millions d'euros seront destinés à la rénovation des réservoirs, et 13 millions d'euros seront attribués à la sécurisation de la production et à la création d'interconnexions. Concernant l'assainissement, le renouvellement des réseaux d'assainissement bénéficiera de 10,7 millions d'euros ; 12,5 millions d'euros seront investis pour la fin de la première desserte réseau d'assainissement des communes du Nord ; les réseaux des communes de l'Aisne et du Pas-de-Calais bénéficieront de 7,7 millions d'euros. Enfin, 8,3 millions d'euros seront destinés à la construction et à l'amélioration des stations d'épuration, et 2 millions d'euros seront réservés aux réseaux et ouvrages d'eaux pluviales (source : https://www.environnement-magazine.fr/)

Le SEDIF, qui alimente 4,7 millions de personnes, vient de baisser le prix de l'eau qu'il distribue de 10 centimes par mètre cube. La baisse est effective depuis le 1er janvier 2020. Le mètre cube d'eau coûte désormais à l'usager 1,30 euros. Une personne consomme environ 50 mètres cubes par an. Pour une famille de 4 personnes cela représente donc environ 20 euros d'économie par an.

Prix de l'eau : une facture en baisse pour 4,7 millions de personnes en Ile-de-France (Source : www.francebleu.fr/)

Le SEDIF vient de baisser le prix de l'eau qu'il distribue de 10 centimes par mètre cube. La baisse est effective depuis le 1er janvier 2020. Le mètre cube d'eau coûte désormais à l'usager 1,30 euros. Une personne consomme environ 50 mètres cubes par an. Pour une famille de 4 personnes cela représente donc environ 20 euros d'économie par an (Source : www.francebleu.fr/).

Sur le territoire du Grand Lyon :

- 3,12 € TTC, c'est le prix d'1 m^3 d'eau de la Métropole de Lyon livré, collecté puis dépollué, soit 0,0031 € TTC le litre.
- Une famille de 2 adultes et 2 enfants dépense 1,03 € TTC / jour, soit 375,00 € TTC / an pour un abonnement et une consommation de 120 m^3 (abonnement compris).
- L'abonnement annuel est de 43,49 € TTC (Tarif pour un diamètre de compteur standard 15 mm)

SEDIF : Evolution comparée des composantes de la facture et de l'inflation sur 25 années (base 100 en 1995)

- Collecte et traitement des eaux usées : +151 % en 25 ans, soit + 3,75 % par an
- Total facture : +56 % en 25 ans, soit + 1,78 % par an
- Taxes et redevances : +46 % en 25 ans, soit + 1,51 % par an
- Inflation : +38 % en 25 ans, soit + 1,28 % par an
- Production et distribution de l'eau potable : +1,4 % en 25 ans, soit + 0,05 % par an

---

Sommaire

- ↳ dépenses pour l'eau et les milieux aquatiques
- ↳ tarification de l'eau

DEPENSES POUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES

[Actualité] Étude des coûts - opérations d'assainissement collectif - réseaux, stations, pluvial - Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Cette étude porte sur les coûts d'investissement des opérations d'assainissement collectif subventionnées par les agences de l'eau.

Paru début 2020

Cette étude, réalisée en 2018, se base sur les sources suivantes : les ouvrages étudiés sont les opérations d'investissement en assainissement collectif aidées par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse au cours du 10ème programme d'intervention au titre de la lutte contre les pollutions domestiques. A cette base, des données des autres agences de l'eau, en particulier sur les volets 2 et 3, ont été rajoutées et représentent 42% de l'échantillon.
Au total, 731 actions correspondant à 602 opérations soldées sur la période 2009-2017, en assainissement collectif ont été analysées dont :
• 355 pour la création et réhabilitation de réseaux (soit 48% de l'échantillon),
• 189 pour le traitement plus poussé pour l'azote et/ou le phosphore (soit 26%),
• 187 pour les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (soit 26%).

www.eaurmc.fr

[Article de presse] L'Agence de l'eau Adour Garonne réduit ses aides

L'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAD) et le Conseil Départemental de l'Ariège ont signé le 11e programme de l'Agence, baptisé "Contrat de Progrès". Un nouveau plan pour la période 2019-2024 qui ne s'inscrit pas dans la continuité du précédent. Plusieurs changements sont à noter, notamment sur le sujet des financements accordés aux collectivités locales par l'AEAD. Ce 11e programme comporte une réduction et un conditionnement des aides allouées par l'Agence.

Paru le 12/02/2020

Sont évoqués les impacts de la baisse des taux de la redevance sur l'eau, qui constitue la principale source de financement de l'Agence de l'Eau.

www.ladepeche.fr

[Article] Assises de l'eau : quel financement des nouvelles compétences communales ?

Réponse du ministère de la transition écologique et solidaire : Concernant les compétences relatives à la « protection de la ressource en eau » et au « droit de préemption des terres agricoles » qui seront octroyées au bloc communal, les collectivités pourront avoir recours aux subventions des agences de l'eau.

Paru le 23/01/2020

Par rapport à la programmation précédente, l'enveloppe relative aux interventions qui contribuent à l'adaptation au changement climatique, à la préservation de la biodiversité et restauration des milieux aquatiques et à la prévention des impacts de l'environnement sur la santé est en hausse par rapport aux dixièmes programmes (5,1 Mds€ aux onzièmes programmes contre 4,7 Mds€ aux dixièmes).

www.lagazettedescommunes.com

[Article de presse] La planète économique: eau secours!

Les investisseurs devraient s'inquiéter autant des activités qui accroissent le stress hydrique dans certaines régions du monde que des émissions de gaz à effet de serre, selon l'analyste
Angelo Katsoras, de la Banque Nationale, qui a fouillé le sujet. L'eau est une ressource renouvelable, mais jusqu'à un certain point. À peine une fraction de toute l'eau sur terre est accessible pour la consommation, et cette accessibilité est réduite par la pollution et les changements climatiques.
Paru le 20 janvier 2020
Panorama des situations de stress hydrique de par le monde. Différents chiffres globaux sont donnés.
L'article précise que les investisseurs devraient s'inquiéter autant des activités qui accroissent le stress hydrique dans certaines régions du monde que des émissions de gaz à effet de serre

www.lapresse.ca

[Actualité] Collectivité Eau du Bassin Rennais - Les grands investissements

Le dynamisme démographique et économique du Bassin Rennais continue d'engendrer une pression sur les besoins en eau. Même en prenant en compte une ambition forte d'économie d'eau par l'ensemble des abonnés, environ 5 millions de m3/an supplémentaires seront à produire à horizon 2030 (soit +20%/2018). L'évolution du climat risque également d'augmenter la fréquence des sécheresses comme celle de 2017, fragilisant l'alimentation en eau du Bassin Rennais.
Pour y faire face, la Collectivité Eau du Bassin Rennais a engagé un programme d'investissements de plus de 70 millions d'euros sur ses installations de production entre 2010 et 2017. Elle va poursuivre son programme d'investissement avec 37 millions d'euros d'études et travaux sur ses infrastructures de production entre 2019 et 2023, afin d'envisager sereinement la sécurité de son approvisionnement dans les 10 ans à venir et produire une eau de qualité irréprochable, y compris en termes de saveur.

Paru en Février 2020

Sont détaillés les investissements sur les points suivants :
• La modernisation de l'usine de Villejean

• La réhabilitation des réservoirs d'eau potable
• La réhabilitation du barrage et de la centrale hydroélectrique de Rophémel

www.eaudubassinrennais-collectivite.fr

[Actualité] Occitanie. Les projets en faveur de l'eau ont représenté 73.6 millions d'euros d'investissements en 2019

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a soutenu 816 projets dans la région Occitanie, pour des investissements représentant 73.6 millions d'euros pendant l'année 2019. Paru le 12 février 2020 La priorité a été donnée à l'eau potable (37% des aides)

actu.fr

[Actualité] 75,4 millions d'euros pour l'eau potable et l'assainissement dans les Hauts-de-France

Le Siden-Sian et ses Régies Noréade viennent d'investir 75,4 millions d'euros pour la distribution de l'eau potable et de l'assainissement dans les Hauts-de-France.
Paru le 14 février 2020.
L'article donne le détail de la ventilation des dépenses.

www.environnement-magazine.fr

TARIFICATION DE L'EAU

[Acte administratif] Impayés d'eau - Gestion par les communes

Le droit français reconnaît le droit à l'eau à travers l'article L. 210-1 du code de l'environnement : "L'usage de l'eau appartient à tous et chaque personne physique, pour son alimentation et son hygiène, a le droit d'accéder à l'eau potable dans des conditions économiquement acceptables par tous".

Paru le 10/02/2020

Présentation des dispositifs d'aide existant et de ceux qui sont à l'étude.

www.idcite.com

[Article de presse] Loi « engagement et proximité » : plusieurs dispositions sur l'eau

De manière générale, la loi engagement et proximité renforce les pouvoirs du maire, notamment en matière de police. Dans le domaine de l'urbanisme, par exemple, ses pouvoirs sont confortés, via des astreintes ou amendes contre toutes les « constructions, aménagements, installations ou travaux » menés en méconnaissance des règles d'urbanisme.

Paru le 10/02/2020.

Cette loi permet de généraliser la tarification sociale de l'eau.
Par ailleurs, la loi l'autorise à dresser des amendes administratives pour tout manquement à un arrêté « présentant un risque pour la sécurité des personnes et ayant un caractère répétitif ou continu ».

www.revue-ein.com

[Vidéo/Film] Coalition Eau : « Les élus doivent faire respecter le droit à l'eau dans leur commune »

Le droit à l'eau et à l'assainissement a été reconnu comme droit humain fondamental en 2010 par l'ONU. En France, il n'est pas assuré pour tous alors que les élus peuvent agir. Détails avec Sandra Métayer, coordinatrice de la Coalition Eau.

Paru le 04/02/2019.

La coordinatrice de la Coalition Eau revient sur la tarification sociale de l'eau, les aides possibles et le financement décentralisé des actions eau et assainissement dans les pays en développement.

www.actu-environnement.com

[Article] Prix de l'eau : une facture en baisse pour 4,7 millions de personnes en Ile-de-France

Près de 4,7 millions de personnes en Ile-de-France vont voir leur facture d'eau baisser. Le SEDIF, syndicat des eaux d'Ile-de-France, qui alimente en eau 151 communes franciliennes, baisse le prix du mètre cube d'eau de 10 centimes.

Paru le 06/10/2020

La stratégie du SEDIF pour faire baisser le prix est décrite.

www.francebleu.fr

[Article] Communauté d'agglomération de Niort. Le prix de l'eau n'augmentera pas en 2020

Tant pour le SEV, Syndicat des eaux du Vivier (qui est sous statut de régie à autonomie financière), que pour le SIEPDEP VC, Syndicat intercommunal d'études, de production et de distribution d'eau potable de la Vallée de la Courance, plus les communes de La Foye-Monjault et Mauzé-sur-Le-Mignon (sous statut de délégation de service public), le prix de l'eau restera le même en 2020.

Publié le 20/01/2020

Sur ces territoires, l'excédent cumulé, l'autofinancement et le recours à l'emprunt permettent de ne pas augmenter le prix de l'eau en 2020

www.ouest-france.fr

[Lettre d'informations] Le prix de l'eau baisse encore

Le Comité du SEDIF a voté une nouvelle baisse du prix de l'eau de 10 centimes/m³, effective depuis le 1er janvier 2020.

Paru en janvier 2020

En 25 ans la part de l'eau potable n'a fait que diminuer par rapport aux autres composantes de la facture d'eau.

www.sedif.com

[Lettre d'informations] Prix de l'eau - Eau du Grand Lyon

3,12 € TTC, c'est le prix d'1 m3 d'eau de la Métropole de Lyon livré, collecté puis dépollué, soit 0,0031 € TTC le litre.

Une famille de 2 adultes et 2 enfants dépense 1,03 € TTC / jour, soit 375,00 € TTC / an pour un abonnement et une consommation (abonnement compris) de 120 m3.
Publication des tarifs au 1er janvier 2020

agence.eaudugrandlyon.com

[Article] Prix de l'eau et évolution

Evolution comparée des composantes de la facture et de l'inflation sur 25 années (base 100 en 1995)
Publié en janvier 2020

Au niveau du SEDIF, la facture totale a augmenté de + 56 % en 25 ans soit + 1,78 % par an. La part "collecte d'assainissement" a, elle, augmentée de + 151 % entre 1995 et 2020 soit + 3,75 % par an

www.sedif.com

Avec le soutien financier de l'OFB

Conformément à la réglementation en vigueur, vous disposez d'un droit d'opposition, d'accès, de portabilité, de rectification ou de suppression des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés en contactant le Délégué à la Protection des Données de l'OIEau par voie électronique à l'adresse suivante : dpo@oieau.fr
Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre, cliquez ici